

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 11/11/2024 - 164536 - 2021 B 01659 - 813 440 617 - A2 STRUCTURES

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*06

Désignation de l'entreprise : A2 STRUCTURES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise : 59 ALLEE ALICE 93140 BONDY		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 81344061700021			Néant ☐ *
		Exercice N clos le, 31/12/2023	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA	
AL II / IMMOBILISABLES *	Frais d'établissement*	AB	AC
	Frais de développement*	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 961 AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	238 898 AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	582 BI
TOTAL (II)		BJ	244 441 BK
AL III / CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	867 885 BY
	Autres créances (3)	BZ	35 323 CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE
Disponibilités	CF	21 094 CG	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	924 302 CK
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 168 743 1A
			321 331
			847 412
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'1 an :
CR			
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		A2 STRUCTURES		Exercice N	
				Néant ☐ *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)	DA	5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	500		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	136 385		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-19 545		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	122 340	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	113 392		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	29 955		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	14 400		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	156 905		
	Dettes fiscales et sociales	DY	323 679		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	86 741		
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	725 072		
	Ecart de conversion passif *	TOTAL (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	847 412		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	640 972		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2018

Formulaire obligatoire (article 55 A.
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : A2 STRUCTURES										Néant ☐ *	
		Exercice N									
		France				Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC					
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF				
		services *	FG	958 370	FH		FI	958 370			
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	958 370	FK		FL	958 370				
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO	2 500				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	31 710				
	Autres Produits (1) (11)					FQ	2 033				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	994 613			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS					
	Variation de stocks (marchandises) *					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU					
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	420 349				
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	6 565				
	Salaires et traitements *					FY	389 453				
	Charges sociales (10)					FZ	109 478				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al 3) indiqué dans la case HS) *			HS	GA	33 453			
			- dotations aux provisions				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	56 788				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD					
	Autres charges (12)				GE	2 727					
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 018 813			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-24 200				
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL					
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP					
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 096				
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
	Total des charges financières (VI)					GU	2 096				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-2 096				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-26 296				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>A2 STRUCTURES</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	10 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	10 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	859
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 891
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 750
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	6 750
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 005 113
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 024 659
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	-19 545
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HIQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
	(9) Dont transfert de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9			
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PRODUITS S/CESSION IMMOB			10 500
VNC DES IMMOB CEDEES		2 891	
AMENDES ET PENALITES		859	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise		A2 STRUCTURES		Néant ☐ *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
				3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	4 961	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M4]	KM		KN		KO
	Installations gales, agencés*, aménagements des constructions	[Dont Composants M2]	KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS		KT		KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	104 653	KW		KX	6 250
		Matériel de transport *	KY	43 877	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	113 539	LC		LD	14 177
		Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
	TOTAL III		LN	262 069	LO		LP	20 427
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
Autres participations			8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés			1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières			1T	582	1U		1V	
TOTAL IV			1Q	582	1R		1S	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			0G	267 612	0H		0J	20 427

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultats d'une mise en équivalence		1		4	
		1		2		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		C0		D0		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	4 961	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML
		Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	110 903	MO
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP	43 597	MQ	280	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	127 715	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF
	TOTAL III		IY		NG	43 597	NH	238 898	NI
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		QU		M7	
Autres participations			IO		0X		OY		OZ
Autres titres immobilisés			1I		2B		2C		2D
Prêts et autres immobilisations financières			1Z		2E		2F	582	2G
TOTAL IV			1J		2J		2K	582	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		0K	43 597	OL	244 441	OM

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis - SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts.)

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : A2 STRUCTURES					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 31/12/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise A2 STRUCTURES							Néant ☐ *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	4 917	PF	43	PG		PH	4 961
TOTAL I		RK	4 917	RM	43	RN		RO	4 961
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	17 457	QE	10 935	QF		QG	28 392
	Matériel de transport	QH	36 854	QI	4 133	QJ	40 707	QK	280
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	87 088	QM	18 342	QN		QO	105 430
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	141 398	QV	33 409	QW	40 707	QX	134 101
TOTAL GENERAL (I + II)		ON	146 316	OP	33 453	OQ	40 707	OR	139 062
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales.agenc am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc et am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages recup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP-NQ-NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		A2 STRUCTURES						Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C	
- corporelles			6E		6F		6G		6H
- Titres mis en équivalence			O2		O3		O4		O5
- titres de participation			9U		9V		9W		9X
- autres immobilisations financières (1) *			O6		O7		O8		O9
Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
Sur comptes clients		6T	157 192	6U	56 788	6V	31 710	6W	182 269
Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III		7B	157 192	TY	56 788	TZ	31 710	UA	182 269
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	157 192	UB	56 788	UC	31 710	UD	182 269
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	56 788	UF	31 710			
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE ***

DGFIP N° 2057 - SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : A2 STRUCTURES					Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	582	UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	241 438		241 438		
	Autres créances clients	UX	626 447		626 447		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	YM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	35 323		35 323	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS					
TOTAUX			VT	903 790	VU	903 208	
					VV	582	
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	113 392	43 693	69 700		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	156 905	156 905			
Personnel et comptes rattachés		8C	67 463	67 463			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	24 792	24 792			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	229 580	229 580			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 843	1 843			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	29 955	29 955			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	86 741	86 741			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX			VY	710 672	VZ	640 972	69 700
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	49 585	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD			

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

A2 STRUCTURES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

Informations

Produites

Non produites

NS

NA

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

O

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS

O

MOUVEMENT DES DÉPRÉCIATIONS, PROVISIONS

O

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

O

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

O

ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET INDEMNITÉS ASSIMILÉS

MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, LES ENGAGEMENTS DE

CRÉDIT-BAIL AINSI QUE LES GARANTIES REÇUES ET/OU DONNÉES

COMMENTAIRES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

A2 STRUCTURES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Règlement CRC n° 14-03

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

A2 STRUCTURES

Adresse 59 ALLEE ALICE
93140 BONDY

Activité (s) exercée (s) Ingénierie, études techniques N° Siret 81344061700021

TABEAU DES METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Postes	Méthodes d'évaluation ou de calcul
Coût d'entrée des immobilisations	Frais d'acquisition
Incorporelles	☒ Charges ☐ Immobilisation
Corporelles	☒ Charges ☐ Immobilisation
Financières	☒ Charges ☐ Immobilisation
Amortissements des immobilisations corporelles	☒ Amortissement linéaire ☒ Amortissement linéaire et dégressif

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

Immobilisations	V. brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	V. brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche, dévelop.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	4 961			4 961
Total des immobilisations incorporelles	4 961			4 961
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels & outillages				
Installations générales agencements divers	104 653	6 250		110 903
Matériel de transport	43 877		43 597	280
Autres immobilisations corporelles	113 539	14 177		127 715
Total des immobilisations corporelles	262 069	20 427	43 597	238 898
Immobilisations financières	582			582
TOTAL GÉNÉRAL	267 612	20 427	43 597	244 441

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

A2 STRUCTURES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS

Amortissements	Durée	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		4 917	43		4 961
Total des immobilisations incorporelles		4 917	43		4 961
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques, matériels & out.					
Inst. générales agenc. divers		17 457	10 935		28 392
Matériel de transport		36 854	4 133	40 707	280
Autres immobilisations corporelles		87 088	18 342		105 430
Total des immobilisations corporelles		141 398	33 409	40 707	134 101
TOTAL GÉNÉRAL		146 316	33 453	40 707	139 062

MOUVEMENT DES DÉPRÉCIATIONS

Dépréciations	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks et en cours				
Clients et comptes rattachés	157 192	56 788	31 710	182 269
Autres Actifs				
TOTAL GÉNÉRAL	157 192	56 788	31 710	182 269

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	582		582
Créances de l'actif circulant	903 208	903 208	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GÉNÉRAL	903 790	903 208	582

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AZ STRUCTURES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	113 392	43 693	69 700	
Fournisseurs et comptes rattachés	156 905	156 905		
Autres dettes	440 375	440 375		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	710 672	640 972	69 700	

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

AZ STRUCTURES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		56 787,50	31 709,98		
financières					
exceptionnelles					

A2 STRUCTURES
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 27 Rue Richard Lenoir, 75011 PARIS
813440617 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2024

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 19 545,30 euros au débit du compte de report à nouveau.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée.

Le Président
Anis SAID

